

Conseil municipal

Le jeudi 29 juin 2023 à 20h00

à l'Hôtel de Ville

La séance sera retransmise en direct sur le site internet de la Ville :
<https://www.ville-courdimanche.fr>

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

0. Donner acte des décisions du Maire
1. Désignation de référents déontologues pour les élus locaux

CADRE DE VIE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE , ENVIRONNEMENT

2. Révision du Plan Local d'Urbanisme : débat sur le projet d'aménagement et de développement durables

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Sophie MATHARAN
Maire de Courdimanche